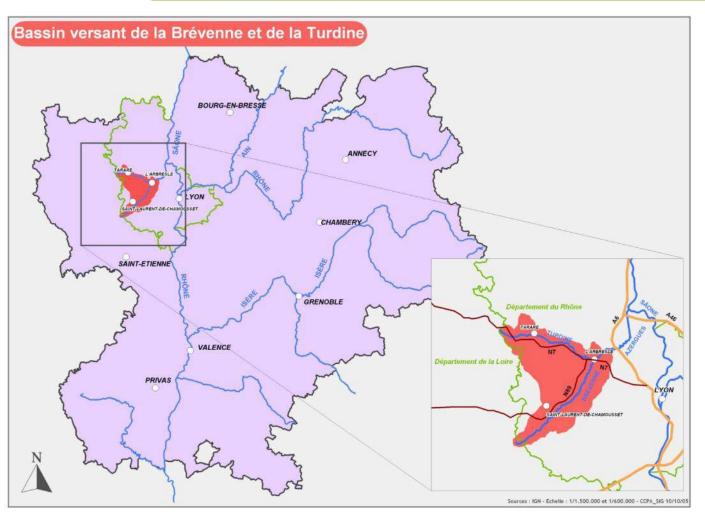


## La suppression du seuil Sapéon sur la Turdine (69)

Retour d'expérience en milieu urbain



### Le bassin versant Brévenne-Turdine





### Le bassin versant Brévenne-Turdine

- 440 km<sup>2</sup>
- 4 EPCI,45 communes,70 000 habitants
- •160 km de cours d'eau
- •Syndicat mixte créé en 2006, compétences ~ GEMAPI







Une médiocre qualité des eaux superficielles aggravée par le manque de capacités auto-épuratoires des milieux récepteurs







Une artificialisation et une dégradation des cours d'eau (berges, lit mineur et majeur, ripisylve) créant des perturbations sédimentaires, faunistiques, hydrauliques





Des crues fréquentes et rapides, inondant des enjeux humains, économiques, infrastructurels



Un déséquilibre quantitatif fortement aggravé par les nombreux prélèvements agricoles





### Le contexte de l'opération

- Un contrat de rivière entre 2009 et 2014, dans lequel une fiche action prévoyait le rétablissement de la continuité piscicole sur un tronçon de 13km sur la Turdine : 6 ouvrages, dont le seuil Sapéon.
- Ouvrage situé sur un tronçon classé en liste 2.
- Des élus syndicaux et communaux ouverts, ambitieux et moteurs.
- Plusieurs effacements de seuils concluants sur les 1ères années du contrat de rivière, avec un retour très positif.





Seuil de la Randonnière Travaux en 2011, coût global : 6 000€HT

Le seuil Sapéon



- ✓ Hauteur du seuil : 2 mètres
- ✓ Longueur de la zone d'influence amont : 200 ml
- ✓ Usage : ancien seuil de moulin aujourd'hui sans usage / droit d'eau
- ✓ Propriété privée
- ✓ Quartier historique de l'Arbresle





## Les différentes étapes : l'étude de faisabilité

## Lancement d'une étude de faisabilité en avril 2012 : 3 scénarios envisagés :

- Dérasement complet du seuil
- Dérasement partiel (abaissement d'1 mètre)
- Aménagement d'une passe à poissons

#### Pour chaque scénario:

- Analyse des incidences hydrauliques : abaissement ligne d'eau, surface zone inondable
- Analyse des incidences géotechniques sur les fondations des ouvrages
- Analyse du gain écologique : piscicole, sédimentaire, morphologique
- Incidences sociales et réglementaires



## Les différentes étapes : l'étude de faisabilité

Choix du scénario de dérasement complet par les élus en juillet 2013 car :

- Gain hydraulique très important (jusqu'à 80 cm d'abaissement de ligne d'eau pour une Q20, disparition de l'inondabilité des bâtiments situés autour de la place, plus de mise en charge de la passerelle)
- Gain écologique optimum (piscicole et sédimentaire)
- Gros investissement mais peu de coûts d'entretien
- Subventions très incitatives

#### Mais:

- Coût très important (1 million d'€ environ)
- Nécessité de conforter tout le linéaire de quais
- Nécessité d'obtenir l'abandon du droit d'eau par le propriétaire



## Les différentes étapes : l'étude de faisabilité

	Scénarios	Incidences				
				Ecologiques		
		Hydrauliques	Géotechniques	Morphologie	Biologie	Financière
	Arasement du seuil	Abaissement ligne d'eau -0.4m< >-0.9m sur le tronçon amont	Destabilisation potentielle du quai des frênes et du pont du cheval blanc Destabilisation du quai sapéon et des enrochements rive droite	Restauration du transit sédimentaire grossier Diversification des fascies d'écoulements sur la zone d'influence	Restauration de la continuité biologique Restauration de substrats favorables aux espèces rhéophiles	1 000 000 €HT
	Arasement partiel du seuil (1m)	Abaissement ligne d'eau -0.2< > -0.5m sur le tronçon amont	Destabilisation potentielle du quai des frênes et du pont du cheval blanc Destabilisation du quai sapéon et des enrochements rive droite	Conservation de l'impact sur le transit sédimentaire et sur la diversité des écoulements	Nécessité d'équipement par une passe à poisson Conservation des substrats fins	800 000€HT
	Passe à poisson	Aucun impact hydraulique	Nécessité de conforter le seuil et d'assurer son entretien	Conservation du plan d'eau et de l'impact sur le transit sédimentaire, la divversité des écoulements	Restauration de la continuité biologique	110 000€HT



## Les différentes étapes : les écueils à lever

#### ⇒ Refus du propriétaire d'abandonner son droit d'eau :

Après étude d'une DUP, coup de pouce de la DDT du Rhône (courrier lié au classement des ouvrages et obligations du propriétaire), puis négociations aboutissant à une convention amiable;

#### ⇒ Financement de l'action :

Action assimilée à une « remise en état du cours d'eau », donc inscrite en fonctionnement : possibilité de ce fait de déplafonner les aides, donc autofinancement SYRIBT limité à 5% du montant total.



## Les différentes étapes : la maîtrise d'œuvre

Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre complète sur les travaux de dérasement du seuil (août 2014):

- Définition et suivi des investigations géotechniques complémentaires;
- Définition et suivi des investigations topographiques complémentaires;
- Réalisation études réglementaires : autorisation loi sur l'eau, DIG, étude d'impact;
- Mission classique de maîtrise d'œuvre.

A lancer également sur le plan règlementaire :

- Déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme (reprise de la façade du moulin)
- Autorisation de travaux au titre du Code du Patrimoine



## Les différentes étapes : la maîtrise d'œuvre

#### A approfondir en phase PRO:

- Géotechnique:

Faut-il conforter le quai des frênes et les fondations du moulin?

Faut-il conforter le quai Sapéon?

Confirmation de l'absence de nécessité de confortement des piliers de la RN7

Faut-il conforter le pont du cheval blanc?

- Topographie plus précise
- Précision des gains hydrauliques attendus
- Intégration paysagère de l'aménagement à améliorer



#### Principes d'aménagement du lit :

#### - Profil en long:

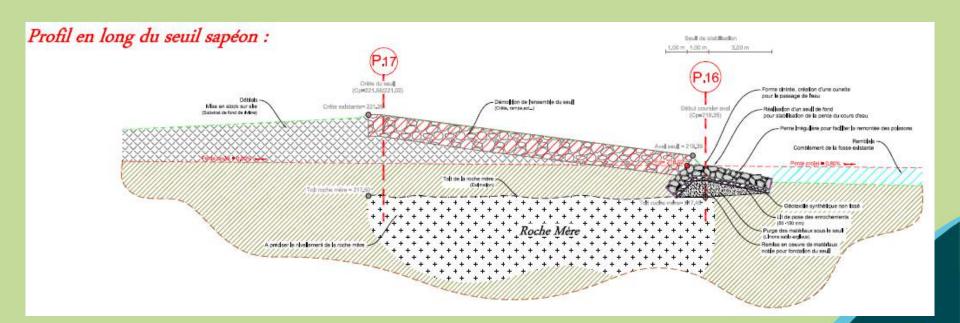
Choix de garantir une pente à 0,8% grâce à 3 rampes de fond pour éviter une érosion régressive et un enfoncement au droit des infrastructures trop importants

#### - Abaissements du lit attendus :

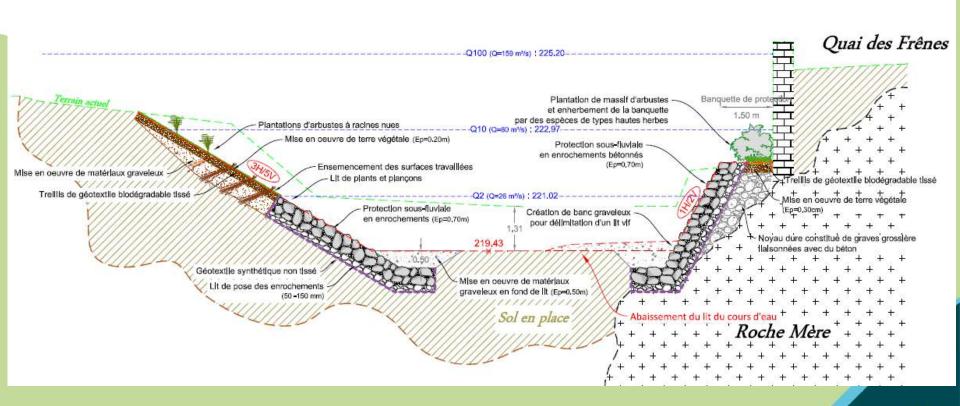
Localisation	Gamme d'abaissement du lit
Entre le pont Sapéon et le seuil actuel	0.75 à 1.3 m (moyenne : 1.07 m)
Entre l'aval de l'OA de la RN7et le pont Sapéon	0.8 à 1.2 m (moyenne : 0.97 m)
Entre le pont du Cheval Blanc et l'aval de l'OA de la RN7	0.5 à 0.75 m (moyenne : 0.70 m)
En amont du pont du Cheval Blanc (sur 45 m)	0 à 0.65 m (moyenne : 0.30 m)



#### Principes d'aménagement des rampes de fond :









#### Pont du cheval blanc La Turdine Rive gauche Rive droite -Q100 (Q=159 m²/s): 225.68-Protection sous-fluviale en enrochements (Ep=0.70m) -Q10 (Q=80 m<sup>2</sup>/s): 223,35 -Protection sous-fluviale Dépose et repose des enrochements existant Création de banc graveleux en enrochements sur la berge rive droite sur 50 m en amont de l'ouvrage pour délimitation d'un lit vif (Ep=0.70m) ---Q2 (Q=26 m³/s) ; 221,82------ Gravlers, tulle à matrice sableuse lavée 220.64 Maçonnerle de plerres avec mortler béton et plerre Géotext|le synthét|que non t|ssé 4 M|se en oeuvre de matér|aux Sables bruns et gravlers, graveleux en fond de lt (Ep=0,50m) Lit de pose des enrochements calloux et briques Réallsation d'une bêche de stabilisation en enrochements



## Chiffrage

MONTANT TOTAL T.T.C. :	972 345 €
T.V.A. 20 %	162 058 €
TOTAL H.T. :	810 288 €
Divers et imprévus (10%)	73 663 €
SERIE 500 - GARANTIE ET ENTRETIEN	2 964 €
SERIE 400 - GENIE VEGETAL	21 158 €
SERIE 300 - ASSAINISSEMENT - RESEAUX - GENIE CIVIL	92 444 €
SERIE 200 - TERRASSEMENTS GENERAUX	477 968 €
SERIE 100 - TRAVAUX PREPARATOIRES	82 443 €
SERIE 000 - PRIX GENERAUX	59 649 €















# Les différentes étapes : ça se corse...

- Mai 2015 : dépôt de la déclaration préalable urbanisme et de la demande d'autorisation au titre du Code du Patrimoine => refus de l'ABF => appel au Préfet => nouveau dépôt du dossier patrimoine
- Octobre 2015 : instruction dossier loi eau => mars 2016 : enquête publique => avis favorable commissaire enquêteur survenant trop tard
- Avril 2017 : dépôt d'un recours et d'un référé suspension par l'association locale de défense du patrimoine => jugement favorable => lancement travaux!



### Si c'était à refaire...





- Etude des trois scénarios avec leurs impacts, gains et estimation chiffrée a permis de défendre le projet tout au long de sa mise en place
- Quelques outils de communication utiles : photomontages, plaquette enquête publique

- Mais attention au photomontage car il cristallise les avis, visions... (ABF)
- Veiller à ne pas oublier certains acteurs (patrimoine)
- La concertation ne fonctionne qu'avec des personnes qui souhaitent y participer!
- Difficulté de gestion des délais règlementaires, juridiques







### Petits aménagements en milieu rural

Le pont du hameau des rivières





Perroquet : cours d'eau à haute valeur patrimoniale (écrevisse à pieds blancs, truite fario, chabot)

Ouvrage générant une différence de plan d'eau de 0,8m à l'étiage

Principe de dimensionnement: 3 pré-barrages bois façonnés sur site avec des douglas issus d'un chantier d'abattage en aval

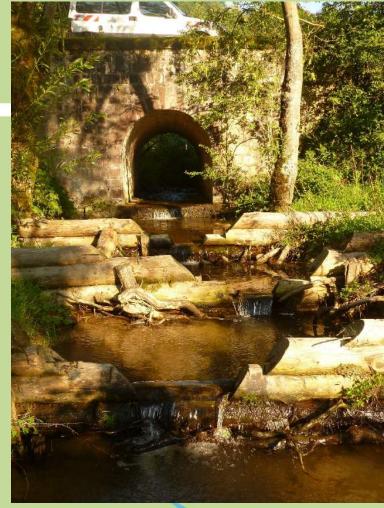












#### 5 400€HT

Franchissabilité de l'ouvrage. Quelques problèmes d'étanchéité liés à la « finesse » des découpes.



### Petits aménagements en milieu rural

Le Franchissement Forestier Voisinée Marsande



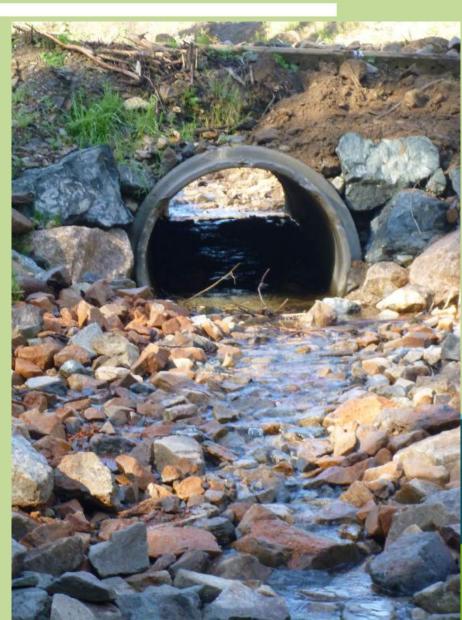


Turdine amont: cours d'eau à haute valeur patrimoniale (écrevisse à pieds blancs, truite fario, chabot)

Ouvrage lisse diamètre 800mm à faible tirant d'eau

Principe de dimensionnement: Mise en œuvre d'une buse diamètre 1200mm récupérée sur un chantier à l'aval







#### 6 400€HT

Franchissabilité de l'ouvrage après quelques réparation liées aux méthodes de travail des forestiers situés en amont...

